

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 MAI 1875.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1876 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. LEFEBVRE.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1876 présente, comparativement à celui voté pour 1875, une augmentation de dépenses de fr. 5,187 75 c^s.

Cette somme se décompose en fr. 4,182 75 c^s demandés au Budget de la Chambre; les motifs de cette augmentation seront exposés dans ce Budget particulier, et mille francs pour le personnel de la Cour des Comptes.

Ces mille francs d'une part et un transfert sollicité de 2,000 francs des charges extraordinaires antérieurement accordés pour le mobilier, forment une somme de trois mille francs destinés à payer les employés nécessaires au contrôle et à la vérification des coupons.

Ce transfert et ce crédit semblent parfaitement justifiés par la note préliminaire du Budget.

Toutes les sections ont adopté sans observation le projet de loi et la section centrale, à l'unanimité, a l'honneur de vous proposer d'agréer le projet de Budget s'élevant à la somme de 4,447,950 francs.

Le Rapporteur,
L. LEFEBVRE.

Le Président,
P. TACK.

⁽¹⁾ Budget, n^o 96, III.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. DE VRIJTS, NOTHOMME, VANDEN STEEN, VANDER DONCKT, LEFEBVRE et REYNAERT.